



# GARANTIE CROISÉES ASSOCIÉS

## Votre Réflexion :

Lorsque le dirigeant d'une entreprise disparaît, les héritiers deviennent de fait associés de l'entreprise. L'ensemble des associés est alors exposé à la possible méconnaissance en gestion des héritiers. Le risque pour les associés survivants est alors de perdre le contrôle de l'entreprise et de se mettre en danger sa survie.

La garantie croisée d'associés permet de financer le rachat des parts entre associés et ainsi :

- garder le contrôle de l'entreprise,
- préserver l'intérêt des héritiers,
- assurer la survie de l'entreprise.

## QUI EST COUVERT ?

Les associés

## QUELLES GARANTIES ?

- Décès
- Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)

## QUI SOUSCRIT ET PERCOIT LE CAPITAL ?

Les associés

## QUIELLE FISCALITE ?

Les cotisations sont payées à titre personnel

## SOLUTION OFRACAR FINANCES

Nous sommes spécialistes des assurances de l'entreprise. Nous nous appuyons sur notre expertise et notre connaissance de l'entreprise pour mettre à votre disposition une large palette de garanties et de services afin de répondre à l'ensemble de vos besoins.

Document non contractuel

■ Sièg social  
3, rue Georges Charpak • Parc de la Vatine  
CS 90310 • 76136 Mont-Saint-Aignan Cedex  
Tél. : 02 35 12 35 70 • Fax : 02 35 12 35 51

■ Bureau Rennes  
Allée Morvan Lebesque  
35700 Rennes  
Tél. : 02 99 87 52 07

■ Bureau Lyon  
28 rue de la République  
69150 Decines  
Tél. : 04 78 32 15 61

■ Bureau Deauville  
34 Avenue Hocquart de Turtot  
14800 Deauville  
Tél. : 02 31 14 52 00

■ contact@ofracar.fr  
■ www.ofracar.fr



WWW.QUALICERT.FR